

Note d'intention

Problème

Nous sommes partis du constat qu'une part importante de l'éducation des enfants âgés de 6 à 11 ans (école primaire) dépendait de l'implication de leurs parents. Etymologiquement, le terme "éducation" signifie "guidée hors de". Il fait référence plus généralement au développement et à l'apprentissage d'aptitudes morales, intellectuelles et physiques. L'école primaire joue un rôle fondamental dans le développement de la maîtrise du français et pour acquérir des bases en mathématiques notamment. Sur le site de l'Education nationale, il est également précisé que l'école élémentaire permet de développer "le sens de l'observation, le goût de l'expérimentation, la sensibilité, les capacités motrices et l'imagination créatrice". Cependant, une grande partie de l'éducation des enfants passe par l'intervention des parents qui est influencée par des facteurs historiques et culturels importants. Leur rôle est notamment de leur inculquer des normes de bonne conduite (Ex: dire merci), des valeurs (respect, solidarité), des intérêts culturels (goût pour la lecture ou le dessin) et des compétences concernant les tâches quotidiennes (apprendre à faire à manger ou à faire le ménage). Il se trouve que les parents n'ont parfois pas le temps ou les moyens culturels et financiers de s'investir suffisamment pour leurs enfants. Cela peut être dû à des situations professionnelles éprouvantes ou encore à des conflits au sein du foyer. Les parents au capital culturel peu développé ont également davantage de difficultés à éduquer leurs enfants.

L'école primaire est insuffisante pour pallier au manque d'éducation inculquée par les parents. Dans ce contexte, le rôle des centres de loisirs et d'accueil est essentiel. En partant de ce constat global, nous avons analysé localement la situation en Seine-Saint-Denis (93) au sein du quartier des Cosmonautes (Saint-Denis) et de la Cité des 4000 (La Courneuve). Ces deux zones, séparées par la route nationale 301, font partie des sites prioritaires de la politique de la ville rassemblant le plus de difficultés économiques et sociales. L'école primaire des Cosmonautes (Saint-Denis), celle Jules Vallès (La Courneuve) et l'école élémentaire Robespierre (La Courneuve) se situent au sein du réseau d'éducation prioritaire REP+. Ces écoles proposent très peu d'activités et de services en plus des heures de cours: des projets d'écriture (journal de l'école) et une matinée artistique par mois ont seulement été mis en place au sein de l'école des Cosmonautes par exemple. Les trois établissements ne possèdent pas d'accueil de loisirs développé. Il existe seulement quelques initiatives initiées par des associations. De 16h30 à 19h, les enfants ont la possibilité de participer à de "l'aide aux leçons" ou bien à un "atelier culturel ou sportif". Les créneaux horaires sont restreints et les enfants n'ont pas la possibilité de rester dîner. Les activités proposées sont limitées et ne permettent pas de responsabiliser les enfants, de développer leur autonomie et de les préparer à la vie en communauté. Ces initiatives ne permettent pas véritablement de pallier au manque d'éducation inculquée par les parents. **Notre solution cherche à adresser ce manque d'initiatives pour accompagner l'éducation des enfants en parallèle de l'école primaire.**

Concept

L'idée de notre projet est d'instaurer des centres d'activités (également appelés "maisons de quartier") à la sortie de l'école pour les enfants dont les parents n'ont pas le temps de s'occuper suffisamment. Se situant à mi-chemin entre un centre aéré et un foyer, ces centres d'accueil seraient ouverts de 16h à 21h en semaine et seraient localisés principalement dans les quartiers prioritaires de la ville.

Le centre accueille des enfants en primaire (âgés de 6 à 11 ans) dès la sortie des classes. Un soutien scolaire qualitatif et adapté à chaque enfant est assuré par des jeunes volontaires en Service Civique de 16h à 18h. Puis, après un petit moment de défoulement (foot, théâtre, dessin...) encadré, les enfants participent à la préparation du repas et dînent tous ensemble, avec les éducateurs. La préparation du repas, outre l'apprentissage de la cuisine, est l'occasion de partager un moment de convivialité pour des enfants qui en manquent souvent cruellement.

L'avantage d'un tel programme est qu'il permet d'accompagner scolairement des enfants qui ne bénéficient pas de l'aide de leurs proches pour faire leurs devoirs ou revoir leurs leçons. Nous sommes convaincus qu'il faut agir en amont (dès la primaire) pour éviter que les inégalités scolaires ne se creusent encore davantage par la suite. En outre, l'objectif est "d'éveiller" les enfants via des activités stimulantes et de vrais moments de partage et de vie en société. Nous regrettons que les centres aérés actuels (en Seine-Saint-Denis comme globalement dans le reste de la France) n'offrent pas la possibilité aux enfants de rester dîner notamment. Or, de nombreux enfants traînent dans la rue sans programme défini en attendant que leurs parents rentrent, et particulièrement dans les quartiers les plus en difficultés.

Nous testerons notre concept avec un projet pilote dans le quartier des Cosmonautes à Saint-Denis (93) et au sein de la Cité des 4000 à La Courneuve (93). Le centre accueillera des enfants scolarisés à l'école des Cosmonautes (Saint-Denis), à l'école Jules Vallès (La Courneuve) et à l'école Robespierre (La Courneuve), toutes situées dans un rayon de 12 minutes à pied. Le centre occupera une salle polyvalente de la mairie, jusque-là utilisée uniquement pour les brocantes, les cours de judo le samedi et des spectacles de musique ponctuels. La salle polyvalente dispose d'une cuisine adaptée aux groupes. Dans un premier temps, le centre pourra accueillir environ 30 enfants issus des différentes écoles citées précédemment. Il sera fermé le week-end et en périodes de vacances scolaires.

Des salariés des trois écoles (surveillants ou enseignants) ainsi que des parents volontaires accompagneront les enfants inscrits au centre d'activité à la sortie des classes à 16h; ils pourront s'y rendre en marchant. Une fois l'efficacité de ce centre prouvée, après 6 mois, nous pourrions instaurer des centres similaires dans le reste du département de Seine-Saint-Denis, et à terme, dans toute la France.

Un cuisinier diplômé et agréé sera employé par la mairie pour préparer le dîner du soir, aidé par des jeunes en Service Civique et les enfants. L'avantage d'une telle formule est qu'elle est très formatrice pour les enfants et ne demande pas de moyens considérables: les mairies disposent toujours de locaux insuffisamment exploités (pas de loyer à payer), les éducateurs sont des jeunes en Service Civique (indemnisation par l'Agence du Service Civique) et nous proposons aux familles une participation financière libre, à la hauteur de leurs moyens. En ré-allouant certains fonds destinés aux centres aérés, nous arriverons à l'équilibre budgétaire.

Impact

Les syndicats FO et CGT ont dénoncé la fermeture de huit groupes ou unités d'accueil à Saint-Denis, dont la fermeture du foyer pour enfants Farandole en 2019. Si nous ne prétendons pas

remplacer les foyers dans la mesure où notre prise en charge se limite à l'étude et au repas, il semble que les enfants de Saint-Denis et de La Courneuve soient en manque de structures d'accompagnement.

D'une part, notre objectif est de réduire les inégalités scolaires, largement expliquées par des inégalités sociales, économiques et culturelles, qui ne cessent de se creuser en France. Dans un premier temps, le projet sera limité à une trentaine d'enfants par centre, afin de se développer dans de bonnes conditions. A terme, nous souhaitons l'élargir à un plus grand nombre d'enfants. Les enfants devront se sentir stimulés intellectuellement et en sécurité. Les salles municipales non exploitées pourront avoir une réelle utilité sociale, et cette mission serait enrichissante pour les personnes en Service Civique qui s'occuperaient des enfants.

D'autre part, au-delà d'un accompagnement scolaire approfondi et régulier, le but est également de sensibiliser les enfants à des activités du quotidien dans un cadre de partage et d'entraide. C'est le rôle principal du dîner participatif que nos centres proposeront les soirs de la semaine. Le cuisinier diplômé et agréé sera chargé d'impliquer les enfants dans la réalisation du repas et de leur inculquer les bases d'une alimentation saine. Nous savons que la majorité de la nourriture proposée à la cantine le midi est assemblée plusieurs jours à l'avance, bourrée d'additifs et de conservateurs, ou même surgelée. Seulement, il s'agit pour beaucoup d'enfants du seul repas complet de la journée. Nous souhaitons donc remédier à ce déséquilibre en leur permettant d'apprendre à cuisiner des aliments sains, tout en faisant du repas un moment de partage et de convivialité. Ce système permettrait de décharger les parents de cette tâche, qu'ils ne sont pas toujours aptes à réaliser pour leurs enfants.

Notre solution se veut durable puisqu'elle ne nécessite pas de construire de nouveaux bâtiments et ne relève pas d'intérêts privés.

Risques

Tout d'abord, le risque de nos centres d'activités serait d'être assimilés à de simples centres de loisirs, ou alors à des foyers d'accueil. Notre positionnement est intermédiaire et vise à adresser les enjeux de l'éducation scolaire et quotidienne. Afin de prouver notre utilité et notre différence, nous mettrons en place une communication au sein des trois écoles du quartier des Cosmonautes et de la Cité des 4000, via l'organisation d'une réunion à la rentrée pour expliquer le projet. Etant donné que des parents ne peuvent pas ou ne souhaitent pas se rendre aux réunions d'école, nous veillerons à informer les enfants eux mêmes, en leur donnant un document simple et concis qui synthétise l'initiative de nos centres d'activités.

Ensuite, le risque majeur de tout projet à utilité sociale réside dans le manque de moyens financiers pour parvenir à le mettre en place. Pour contrer cela, nous avons élaboré un plan de financement précis qui rassemble diverses sources, tout en se basant sur une réallocation des fonds des centres aérés.

Quant au risque politique, nous pourrions être confrontés à un manque potentiel de coopération entre les villes de Saint-Denis et La Courneuve, notamment au niveau des accords entre les deux mairies. De même, il serait possible d'avoir du mal à rassembler le nombre nécessaire de volontaires provenant du Service Civique.

Enfin, les risques sanitaires et de sécurité ne sont pas à négliger, étant donné que notre projet intègre de l'alimentation préparée sur place par les enfants, aidés d'un cuisinier. Pour cela, nous veillerons à respecter les mêmes normes sanitaires que les cantines des écoles, avec des approvisionnements alimentaires sains et de la meilleure qualité possible, dans la limite de nos

moyens. Les volontaires seront formés et agréés pour réaliser cette mission. Quelques aménagements dans la cuisine seront nécessaires, afin de tenir les enfants éloignés des points chauds et de les rassembler autour de tables à leur hauteur, afin qu'ils puissent préparer le repas ensemble.

Déploiement

Pour réussir la mise en œuvre de notre projet, il est nécessaire de concevoir une stratégie de déploiement détaillée. Les ressources tangibles essentielles comprennent les ressources financières, les installations et les documents associés. Les ressources humaines comprennent les accompagnateurs (surveillants, enseignants ou parents) qui accompagneront les enfants jusqu'au centre, les volontaires en Service Civique et le cuisinier diplômé et agréé.

Dans un premier temps, il nous est nécessaire de rassembler tous les fonds financiers dont nous aurons besoin. Pour cela, nous devons négocier avec les pouvoirs publics, et plus précisément les mairies de Saint-Denis et la Courneuve afin d'obtenir la ré-allocation d'une partie des fonds destinés aux centres aérés.

Le plan de déploiement est défini sur 1 à 2 mois. La première étape est d'expliquer les objectifs du projet aux trois écoles (écoles des Cosmonautes, Jules Vallès et Robespierre) et d'obtenir leur accord de participation. Avec les écoles, nous déterminerons les critères qui permettront aux enfants d'en bénéficier. Elles possèdent en effet une bonne connaissance des élèves à qui il faut venir en aide. Ces critères pourront concerner les familles monoparentales ou avec un grand nombre de frères et sœurs, les enfants placés dans des foyers, les enfants en échec scolaire ou encore à tendance délinquante.

De plus, nous veillerons à informer tôt la mairie de notre projet, afin d'obtenir l'accord pour l'utilisation de la salle polyvalente. Ensuite, nous procéderons au recrutement des volontaires du Service Civique, en contactant le Service Civique de Seine-Saint-Denis afin qu'il inclue notre projet au sein de ses différentes missions. Nous recruterons également un cuisinier agréé, avec l'aide des écoles et de leurs cantines.

Enfin, une fois le projet implanté, il sera nécessaire de définir les plannings hebdomadaires du personnel et de gérer la livraison des denrées alimentaires. Nous tenons à impliquer les enfants quant aux choix des repas, tout en leur imposant une alimentation saine et équilibrée.

Retour sur Investissement

Le bénéfice de notre projet est très important au niveau social; le but n'est pas d'effectuer un profit financier. Nous estimons que les coûts financiers que nous devons assumer incluront : le salaire du chef cuisinier qui travaillera environ 4 heures par jour à 10,03€ brut, hors week ends, jours fériés et vacances scolaires, ainsi que les coûts d'approvisionnement alimentaire, qui représenteront environ 4€ par enfant par repas. L'assurance fera également partie des coûts. Puisque la participation des familles sera libre, avec un montant minimum fixé à 2€ par repas, nous n'attendons pas de réel retour sur investissement financier. Notre modèle sera viable et non pas profitable.

En revanche, le retour sur investissement majeur concernera les coûts des services publics sur le long terme. À Saint-Denis, le taux de réussite au Brevet des Collèges était de 79,86% en 2015, contre 85,9% au niveau national. Quant au taux de réussite au Baccalauréat général, il était de 84% pour Saint-Denis, alors qu'il se situe à 89% pour la France. Les redoublements coûtent à l'État près de deux milliards d'euros par an, la moitié dédiée aux redoublements des lycéens. Cela représente

11 310€ en moyenne par élève. En favorisant l'intérêt pour l'école et en réduisant les inégalités d'éducation dès le plus jeune âge, notre projet favorise la réussite des élèves sur le long terme. En réduisant le nombre de redoublements et en augmentant les taux de réussite aux différents examens nationaux, nous pensons que les bénéfices à long terme pour l'éducation nationale dépasseront largement les aides financières requises au bon fonctionnement des centres.

La précarité à Saint-Denis est assez marquée, notamment au sein du quartier des Cosmonautes, dans lequel 92% des habitants vivent dans des HLMs, et 25% de la population se trouve au chômage. On observe également dans l'ensemble de la commune que la délinquance est plus élevée que pour la majorité des communes d'Ile-de-France (Atteinte volontaire à l'intégrité physique 37,8 pour 1000 habitants, atteintes aux biens 92,7 pour 1000 habitants, cambriolage 4,4 pour 1000 habitants). On dénote également un chiffre élevé de violences et abandon d'enfants (1,26%, contre 0,14% à Paris). Actuellement, 45 policiers et 14 agents de sécurité sont à la disposition de la commune. Cela représente des dépenses d'environ 50 000€ par policier équipé, et 40 000€ pour les travailleurs sociaux. En aidant les jeunes à se responsabiliser et en leur évitant d'être livrés à eux-mêmes une fois sortis de l'école, ce projet a la capacité de réduire drastiquement la délinquance dans les quartiers où il est mis en place. Les charges de fonctionnement de notre projet sont optimisées au maximum, et permettront d'économiser des centaines de milliers d'euros sur les effectifs de police et de travailleurs sociaux sur le long terme. Les aides requises de Saint-Denis et de La Courneuve ou de l'État pour le bon fonctionnement de notre premier centre seraient très vite rentabilisées.

Organisation

Nous souhaitons solliciter des sponsors publics tels que les mairies de Saint-Denis et de La Courneuve afin qu'elles nous fournissent la salle polyvalente. De plus, le Service Civique nous fournira les bénévoles nécessaires au projet.

Par ailleurs, nous souhaitons inscrire notre projet au sein de l'économie sociale et solidaire. Nous aurons donc recours à des prêts effectués par la Caisse Solidaire, une structure de crédit spécialisée dans les entreprises à utilité sociale. Nous tenterons également d'obtenir des subventions de la part des CIGALES (clubs d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire). Ces clubs rassemblent des citoyens qui mobilisent leur épargne pour aider à la formation d'entreprise locale à plus value sociale, et peuvent apporter entre 1000 et 10 000€.

Nous pourrions également avoir recours à un financement solidaire via France Active qui accompagne les entrepreneurs solidaires qui aident les personnes en difficultés, ou la Nef, une coopérative financière qui offre des solutions d'épargne et de crédit orientées vers des projets ayant une utilité sociale. En outre, il existe des financements bancaires privés, notamment via la Caisse d'épargne (qui accompagne l'ensemble des décideurs qui impulsent l'économie régionale), le Crédit Coopératif, le Groupe BPCE (une banque engagée avec des actions comme le financement de projets de solidarité), et le réseau des banques populaires.

Une fois les ressources financières rassemblées, nous pourrions déployer notre projet.